

BILAN D'ACTIVITE
PREVENTION ET SECURITE
2010

I. L'ORGANISATION DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

A. NIVEAU NATIONAL

Nomination en juillet 2010 d'Yves FENECH, coordinateur national de prévention et de sécurité, et de Janine WYBIER, coordinatrice nationale adjointe de prévention et de sécurité.

Des chargés de mission sont rattachés à la CNPS :

- Cyril THIEFFRY, pour les risques liés aux rayonnements ionisants ;
- Janine WYBIER, pour les risques biologiques ;
- Louis MAZO (en remplacement de Didier TERRAL) pour la sécurité des bâtiments ;
- Damien MONCOQ, pour les risques « nanomatériaux ».

Des chargés de mission, nommés auprès d'instituts, collaborent occasionnellement avec la CNPS :

- à l'Institut de chimie, une chargée de mission pour l'hygiène et la sécurité ;
- à l'Institut des sciences biologiques, une chargée de mission pour l'expérimentation animale et une chargée de mission pour l'éthique.

B. NIVEAU REGIONAL

- 9 ingénieurs régionaux de prévention et de sécurité ;
- 17 adjoints ou assistants.

C. NIVEAU LOCAL

- Plus de 1400 ACMO.

Répartition des agents chargés de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité :

DÉLÉGATION RÉGIONALE	NOMBRE D'ACMOS		
	TOTAL	FORMÉS	FORMÉS EN 2010
Paris A	84	76	11
Paris B	119	107	10
Ile de France Est	91	84	3
Ile de France Sud	91	91	12
Ile de France Ouest et Nord	95	83	9
Paris Michel-Ange	17	17	2
Centre-Est	78	75	4
Rhône Auvergne	142	126	16
Centre Poitou Charentes	82	82	5
Alsace	88	4	15
Alpes	78	77	13
Provence et Corse	75	75	4
Languedoc-Roussillon	74	71	3
Midi-Pyrénées	59	59	0
Aquitaine Limousin	80	80	14
Bretagne et Pays de la Loire	93	85	10
Nord Pas-de-Calais et Picardie	74	69	32
Normandie	27	22	1
Côte d'Azur	36	36	1
Total	1483	1319	165

D. LE CONTROLE INTERNE

Le CNRS a confié la mission d'inspection et de contrôle de la mise en œuvre de la réglementation relative à l'hygiène et à la sécurité au corps des inspecteurs d'hygiène et de sécurité rattachés à l'IGAENR.

II. REUNIONS DES INSTANCES DE CONCERTATION

A. LE COMITE CENTRAL D'HYGIENE ET DE SECURITE (CCHS)

Le comité central d'hygiène et de sécurité du CNRS s'est réuni à trois reprises au cours de l'année 2010. Les principaux points traités lors de ces réunions sont présentés ci-dessous.

Le 11 mai 2010 matin :

A la demande des organisations syndicales, cette réunion a compensé une séance de CCHS partiellement annulée en novembre 2009.

- point d'information sur la coordination nationale de prévention et de sécurité ;
- prise en compte des dispositions relatives à la prévention et à la sécurité dans le cadre de la délégation de gestion ;
- point d'information sur la coordination nationale de médecine de prévention.

Le 11 mai 2010 après-midi :

- présentation du programme de prévention 2009-2010 du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ;
- présentation du programme de prévention 2010 du CNRS ;
- avis du CCHS sur le dossier de demande de financement FIPHFP en matière d'accessibilité des lieux de travail pour les personnes handicapées ;
- évolution des conditions de travail dans le nouveau paysage de la recherche ;
- bilan des opérations de mise en sécurité immobilières du CNRS ;
- bilan sur les opérations de mises en sécurité réalisées par l'Institut de chimie.

Le 23 novembre 2010

- présentation du rapport national d'activité de la médecine de prévention, année 2009 ;
- point d'information sur les dossiers de la CNPS ;
- présentation des missions de la médiatrice du CNRS.

B. LES COMITES SPECIAUX D'HYGIENE ET DE SECURITE CONSTITUES AU NIVEAU DES DELEGATIONS REGIONALES (CSHS DE REGION)

Les principaux sujets traités au cours de ces réunions sont :

- le bilan d'activité de l'ingénieur régional de prévention et de sécurité et des médecins de prévention ;
- le bilan de la mise en œuvre de la démarche d'évaluation des risques professionnels ;
- les actions de formations à la sécurité : bilan des actions réalisées et programmation ;
- les travaux concernant le bâtiment et les équipements de travail, et plus particulièrement les actions concernant la sécurité (bilan et programmation) ;
- le bilan et l'analyse des accidents de service.

Les services de prévention des établissements partenaires sont systématiquement invités à ces réunions.

C. LES COMITES D'HYGIENE ET DE SECURITE DES ETABLISSEMENTS PARTENAIRES

Ces comités sont régis par des textes identiques (EPST) ou similaires (établissements d'enseignement supérieur) à ceux qui régissent les réunions de CHS tenues au CNRS, et traitent de sujets comparables.

Les services prévention des délégations du CNRS y sont systématiquement invités au titre des UMR hébergées par ces établissements partenaires.

D. LES COMITES SPECIAUX D'HYGIENE ET DE SECURITE CONSTITUES AU NIVEAU DES UNITES OU DES SITES (CSHS D'UNITES ET DE SITES)

Ces comités doivent être mis en place par les directeurs d'unités ou les responsables de site lorsque les effectifs dépassent 50 personnes ou lorsque les risques le justifient.

Dans les unités qui n'ont pas mis en place de CSHS, les questions relatives à la prévention des risques professionnels peuvent être discutées en conseil de laboratoire.

Les principaux sujets abordés lors de ces réunions sont : la nomination de l' (ou des) ACMO(s), l'organisation d'exercices d'évacuation, l'encombrement des locaux et des circulations dû au manque de place, l'accueil des nouveaux arrivants, le document unique d'évaluation des risques, les aménagements de poste ou de locaux, les situations de travail isolé, les formations, la gestion des déchets...

Tableau récapitulatif des réunions de CHS tenues en 2010 (hors CCHS)

DÉLÉGATION RÉGIONALE	CSHS DÉLÉGATIONS	CHS ÉT. PARTENAIRES	CSHS UNITÉS OU SITES
Paris A	1	12	0
Paris B	2	9	5
Ile de France Est	0	16	1
Ile de France Sud	2	2	13
Ile de France Ouest et Nord	3	3	3
Paris Michel-Ange	2	0	0
Centre-Est	2	11	14
Rhône Auvergne	1	14	13
Centre Poitou Charentes	3	10	10
Alsace	2	8	17
Alpes	2	7	7
Provence et Corse	1	9	11
Languedoc-Roussillon	2	4	8
Midi-Pyrénées	3	7	15
Aquitaine Limousin	0	9	6
Bretagne et Pays de la Loire	2	13	7
Nord Pas-de-Calais et Picardie	2	7	5
Normandie	2	15	3
Côte d'Azur	1	8	5
Totaux	33	164	143

III. REUNIONS DES RESEAUX

A. INGENIEURS REGIONAUX DE PREVENTION ET DE SECURITE (IRPS)

Deux séminaires ont été organisés en 2010, dont les travaux ont porté sur les points suivants :

Les 4 et 5 mai à Paris

- présentation du programme 2010 et information sur les contacts engagés par la CNPS ;
- opérations immobilières (sorbonnes, handicap, L2/L3) ;
- rencontre avec Xavier INGLEBERT et définition des indicateurs d'activité ;
- faits marquants et informations sur des initiatives locales ;
- rencontre avec la coordination nationale de médecine de prévention.

Les 12 et 13 octobre à Hyères

- point sur les outils d'évaluation des risques EvRp et FEVAR ;
- informations sur des initiatives locales (1er colloque « ACMOs » à Lille le 30/09/2010, formation des directeurs d'unité et chefs d'équipe sur la responsabilité pénale en matière de risques professionnels à Montpellier le 25/06/2010) ;
- point sur les évolutions réglementaires en radioprotection (normes générateurs x, sources scellées, circulaire dosimétrie) ;
- information sur l'opération nationale « générateurs d'hydrogène », de mise en sécurité des laboratoires ;
- échanges sur le risque mission/activité à l'étranger avec la participation de l'IRD.

B. AGENTS CHARGES DE LA MISE EN ŒUVRE DES REGLES D'HYGIENE ET DE SECURITE (ACMO)

Dans chaque délégation régionale, des réunions d'ACMO sont organisées à l'initiative des IRPS, le plus souvent en collaboration avec les ingénieurs de sécurité des établissements partenaires.

Ces réunions ont pour objectifs :

- d'assurer une formation continue aux ACMO, notamment sur les évolutions réglementaires importantes (ATEX, étiquetage des produits chimiques,
- de les informer sur les outils mis à leur disposition par le ou les établissements de tutelle (AIE, EvRP, FEVAR...)
- de les aider sur des aspects impactant la vie de l'unité : gestion des déchets chimiques ou biologiques, plan de prévention, les différents registres, les exercices d'évacuation...
- de préparer les visites d'inspection...

IV. INFORMATION ET COMMUNICATION

Une dépêche AEF ayant pour objet la mise en œuvre de la prévention des risques au CNRS est parue le 23 décembre 2010.

La CNPS a assuré via le réseau des IRPS la diffusion de l'information professionnelle.

Un travail commun avec la CNMP a permis de définir l'architecture du futur site commun « Prévention, sécurité et santé » qui sera intégré au nouvel extranet CNRS dès qu'il sera opérationnel.

V. TRAVAUX DE SECURITE DANS LES OPERATIONS IMMOBILIERES

Les travaux d'entretien des bâtiments, liés à la sécurité, ont été poursuivis. Les principales actions ont concerné :

- la sécurité incendie ;
- la finalisation de l'audit sur les sorbonnes et les premiers travaux de remédiation. La poursuite de cette opération a été actée ;
- la conformité électrique ;
- le désamiantage.

L'enquête réalisée fin 2009 pour connaître les besoins de mise en conformité des L2 et L3 (conformément à l'évolution réglementaire de l'arrêté de juillet 2007) a permis d'obtenir une première évaluation des montants nécessaires à cette opération.

VI. ACTIONS RECURRENTES EN REGION

A. VISITES DE SECURITE

Ces visites sont réalisées par les IRPS, en collaboration avec les médecins de prévention et les ingénieurs de sécurité partenaires dans le cas d'unités non hébergées par le CNRS.

Ils sont accompagnés par le (ou les) ACMO(s) des unités, ainsi que par certains experts (personne compétente en radioprotection, responsables « bâtiment », infirmière, membres de CHS...).

Les objectifs et / ou les motivations de ces visites sont :

- prendre connaissance des activités, évaluer les risques qui y sont associés et faciliter la mise en œuvre des actions de prévention (visites systématiques) ;
- conseiller lors de la mise en place d'une nouvelle activité ou expérience ;
- donner un avis sur l'aménagement de locaux ;
- réaliser des mesurages ;
- analyser les causes à l'origine d'un accident ou d'un incident ;

En 2010, 831 visites ont été réalisées dont 172 ont été des visites systématiques et 362 ont fait l'objet d'un compte-rendu.

B. ACTIONS DE FORMATION MISES EN ŒUVRE PAR LES IRPS

Formations récurrentes

INTITULÉ DE LA FORMATION	NOMBRE DE SESSIONS	NOMBRE DE JOURS	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Nouveaux entrants	60	39,0	1 682
Formation initiale ACMO	16	85,0	302
Formation continue ACMO	13	9,5	432
Communication ACMO	3	7,0	27
Membres de CHS	5	21,0	87
SST / PSC1	43	52,5	355
Recyclage SST / PSC1	154	43,5	1 392
Manipulation des extincteurs	50	14,0	691
Chargés d'évacuation	12	1,5	178
Risque incendie	6	6,0	85
Habilitation électrique	16	29,0	138
Recyclage Habilitation électrique	16	14,0	74
Risque électrique	3	2,0	44
Conduite d'autoclave	22	11,0	157
Personne Compétente en Radioprotection	31	101,5	107
Risque rayonnements ionisants	5	3,0	79
Risque chimique	18	12,0	1 683
Risque biologique	4	2,0	104
Risque LASER	17	17,5	126
Mise en œuvre de gaz comprimés	9	8,0	100
Gestion des déchets dangereux	3	2,0	44
Gestes et postures	4	2,0	42
Manutention mécanique	4	6,0	17
Total 1	514	489,0	7 946

Formations spécifiques

Les évolutions réglementaires et les évaluations des risques réalisées par les unités de recherche associées aux besoins identifiés par les IRPS lors de leur rencontre avec les personnels des laboratoires (Directeur d'unité, ACMO, Agent...), ont donné lieu à la mise en œuvre de formations plus spécifiques.

INTITULÉ DE LA FORMATION	NOMBRE DE SESSIONS	NOMBRE DE JOURS	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Formation ATEX	2	1,0	53
Application AIE	9	3,0	43
Logiciel FEVAR	10	5,5	160
Logiciel EvRP	15	4,5	95
REACH et CLP	1	0,5	9
Fouilles archéologiques hors métropole	1	2,0	12
Champs électromagnétiques: effets biologiques	1	1,0	22
Risques liés aux nanoparticules	1	1,0	20
Responsabilité civile et pénale en matière d'hygiène et de sécurité	2	0,5	30
Total 2	42	19	444

Ainsi, l'addition des totaux obtenus pour les deux types de formations (récurrentes et spécifiques) indiquent que 556 sessions ont été organisées, correspondant à 508 journées pour 8 390 personnes.

VII. FAITS MARQUANTS

A. PROMOTION DE LA POLITIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE

Afin d'engager des collaborations sur des aspects ayant un lien direct ou indirect avec la prévention des risques, des contacts ont été engagés avec :

- la direction des affaires juridiques (textes réglementaires, définition des responsabilités) ;
- la direction des ressources humaines (formations nationales) ;
- la coordination nationale de médecine de prévention (collaboration IRPS / MPAR, site web)
- le fonctionnaire sécurité défense pour les risques en mission ;
- la direction des systèmes d'information pour le logiciel EvRP ;
- la mission ressources et compétences technologiques (formation à la sécurité au sein des réseaux) ;
- les inspecteurs en hygiène et sécurité rattachés à l'IGAENR.

La CNPS a participé aux actions de formation et de sensibilisation :

- des nouveaux directeurs d'unité, organisées par l'institut du management ;
- des administrateurs de laboratoires, organisées par la DRH ;
- aux formations organisées par les délégations à destination des nouveaux entrants, des ACMOs ou des membres de CHS.

Une note nationale de cadrage est parue au mois de juin pour encadrer les situations de travail isolé.

B. SE PREPARER AUX SITUATIONS D'URGENCE

La procédure de permanence de la direction générale a été totalement reprise et gérée par la CNPS :

- la composition de la cellule de crise a été redéfinie ;
- le « livret du cadre de permanence » a été mis à jour.

C. OPERATION NATIONALE « GENERATEURS D'HYDROGENE »

Une opération nationale de mise en sécurité des laboratoires a été lancée : son objectif est de proposer à un maximum d'unités d'éliminer une installation potentiellement dangereuse par un équipement permettant de baisser notablement le niveau de risque.

Le choix s'est porté sur l'achat de générateurs d'hydrogène : leur installation, chaque fois que possible, éliminera le stockage des bouteilles d'hydrogène présentes dans les laboratoires.

La première tranche de cette opération se monte à 300k€.

D. AUTRES ACTIONS

Une nouvelle version de FEVAR (fichier d'aide à l'évaluation du risque chimique), réalisée à l'initiative de la Délégation Alsace, a été proposée aux unités et mise en ligne sur le site Web de la CNPS.

L'institut de chimie a confirmé sa politique de prévention des risques pour ses laboratoires, en poursuivant l'opération, initiée en 2007, de financement d'équipements visant à améliorer la sécurité.

VIII. AMELIORER LA MAITRISE DES RISQUES PROFESSIONNELS

Voir ANNEXES.

ANNEXE 1 : INDICATEURS PREVENTION ET SECURITE

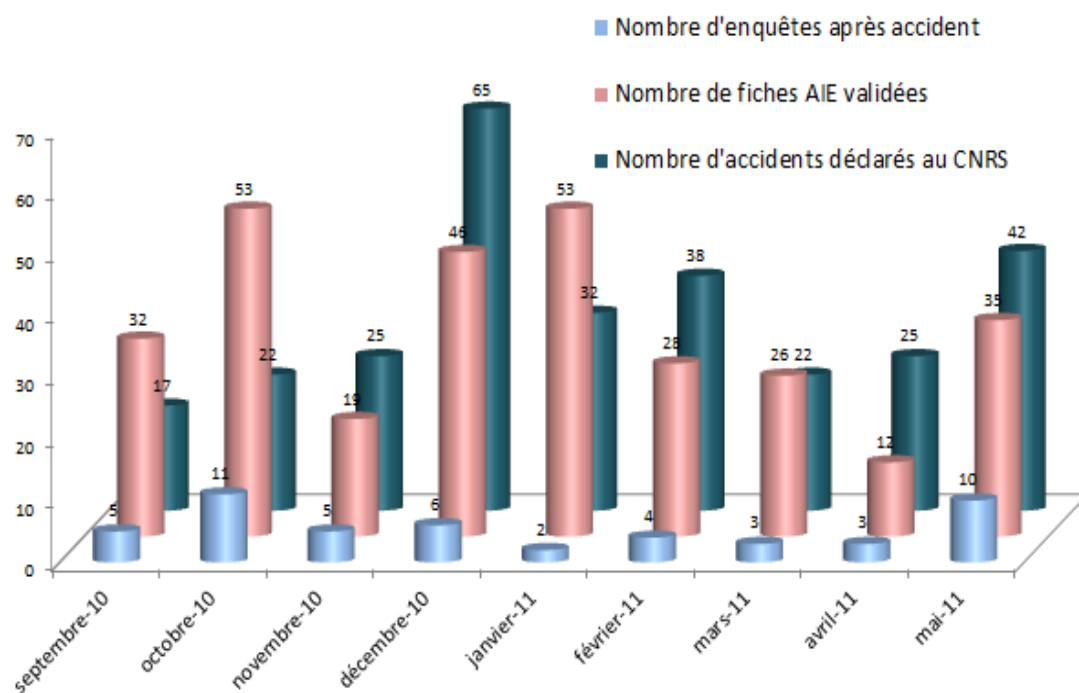
ANNEXE 2 : ACCIDENTS DU TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES 2010

ANNEXE I : INDICATEURS PREVENTION ET SECURITE

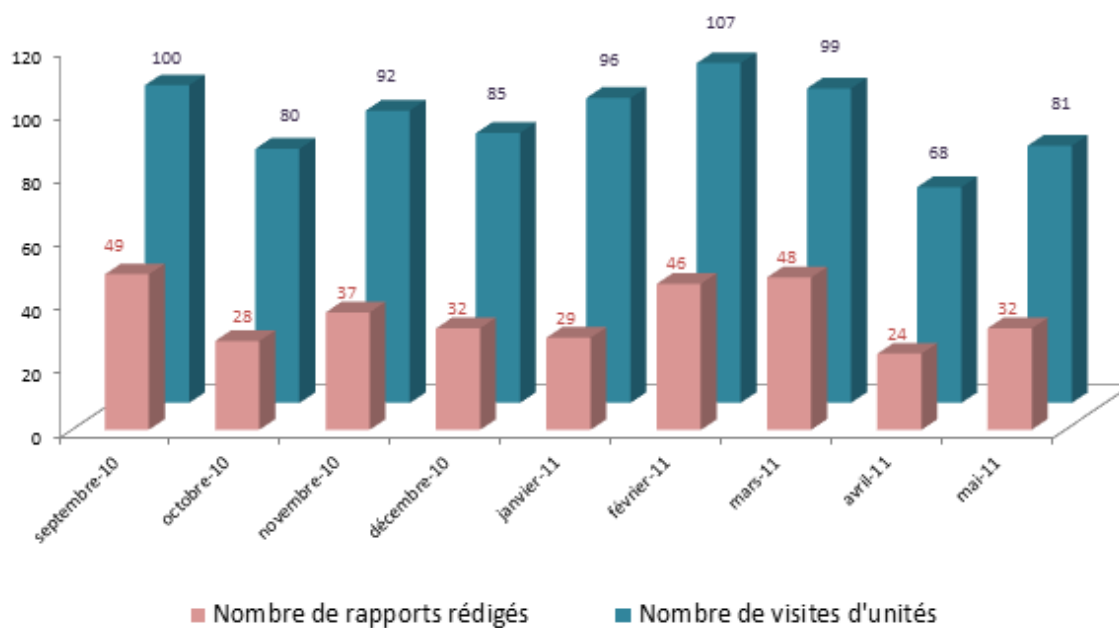
I. TABLEAU DES INDICATEURS

MOIS	Accidentologie			Visites d'unités		Documents uniques		ACMOS	CHS
	Nombre de fiches AIE validées	Nombre d'accidents déclarés au CNRS	Nombre d'enquêtes après accident	Nombre de visites d'unités	Nombre de rapports rédigés	Nombre de documents uniques à jour pour les unités hébergées par le CNRS	Nombre total de documents uniques pour l'ensemble des unités CNRS	Nombre d'ACMOS pour l'ensemble des unités CNRS	Nombre de réunions du CHSR (Cumul depuis le 01/01/2011)
septembre-10	32	17	5	100	49	115	576	1443	23
octobre-10	53	22	11	80	28	102	576	1446	24
novembre-10	19	25	5	92	37	106	596	1441	25
décembre-10	46	65	6	85	32	102	604	1457	33
janvier-11	53	32	2	96	29	100	563	1447	3
février-11	28	38	4	107	46	95	589	1464	4
mars-11	26	22	3	99	48	97	614	1460	7
avril-11	12	25	3	68	24	97	613	1474	9
mai-11	35	42	10	81	32	90	641	1458	13
TOTAL / VALEUR au temps T	304	288	49	808	325	90/189	641/1227	1458/1227	13/38

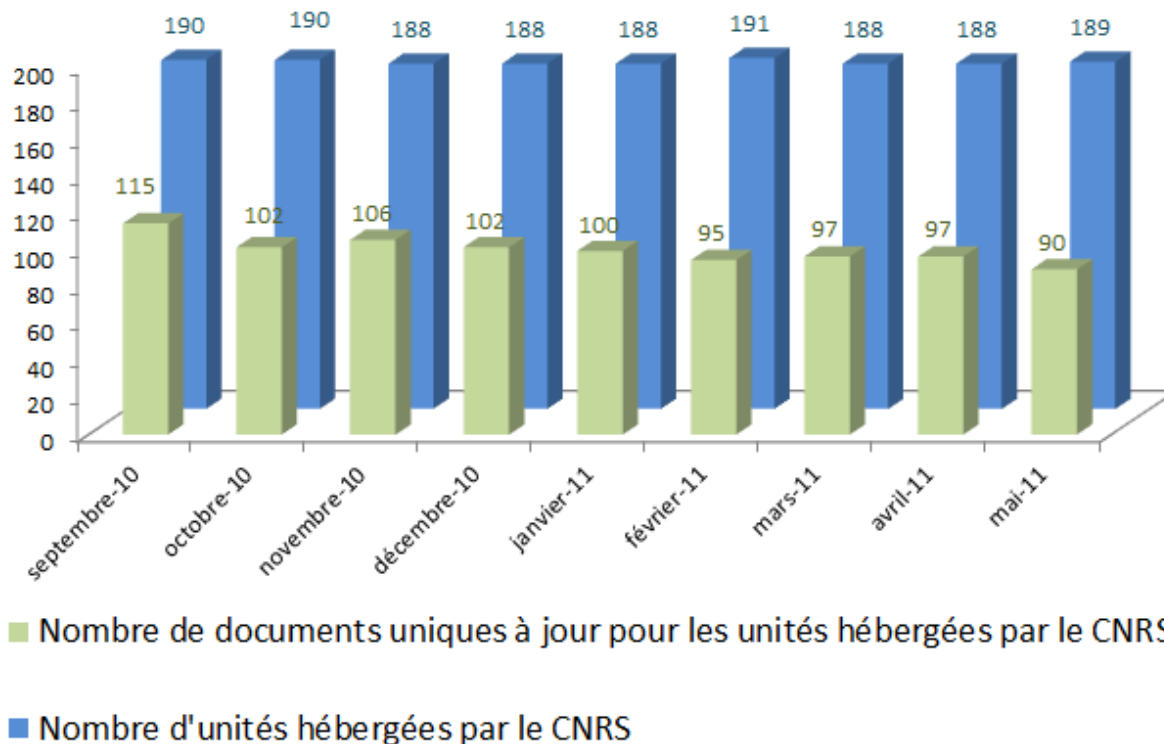
II. ACCIDENTOLOGIE



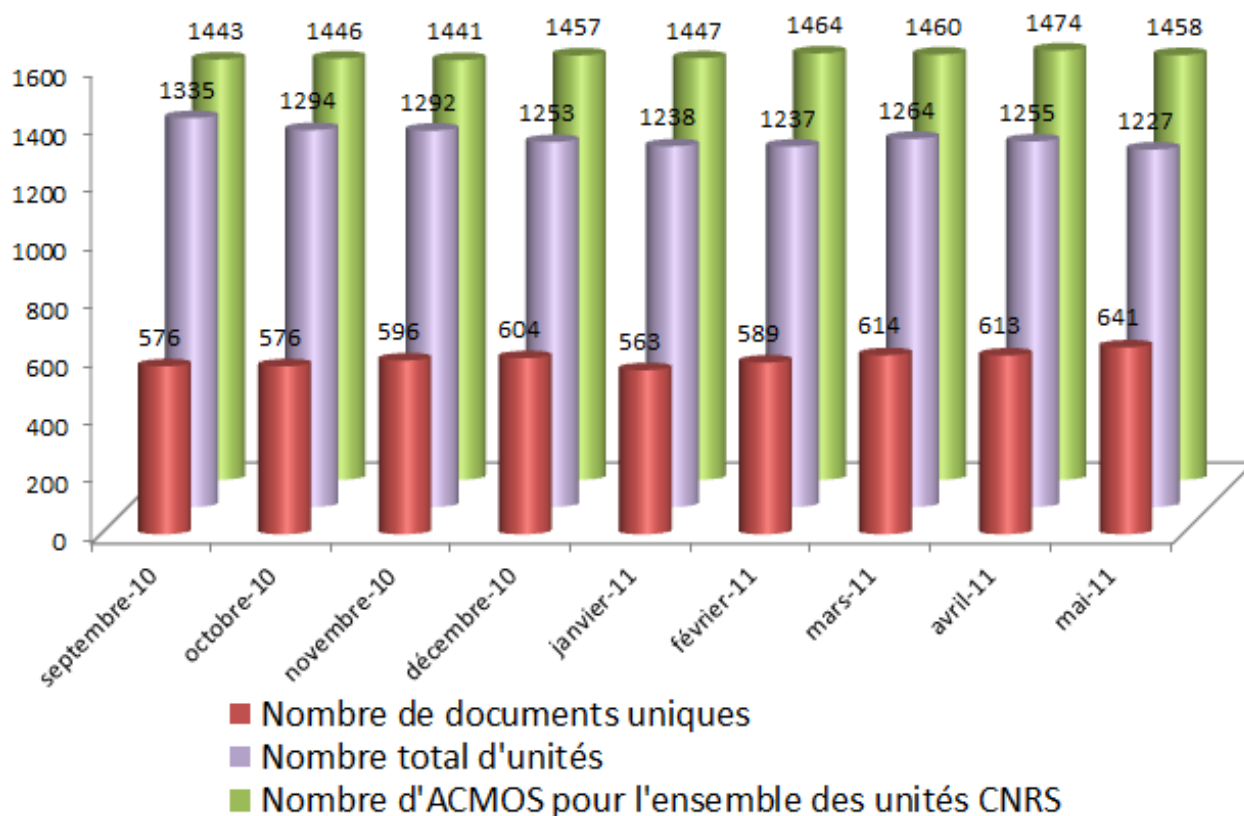
III. VISITES D'UNITES



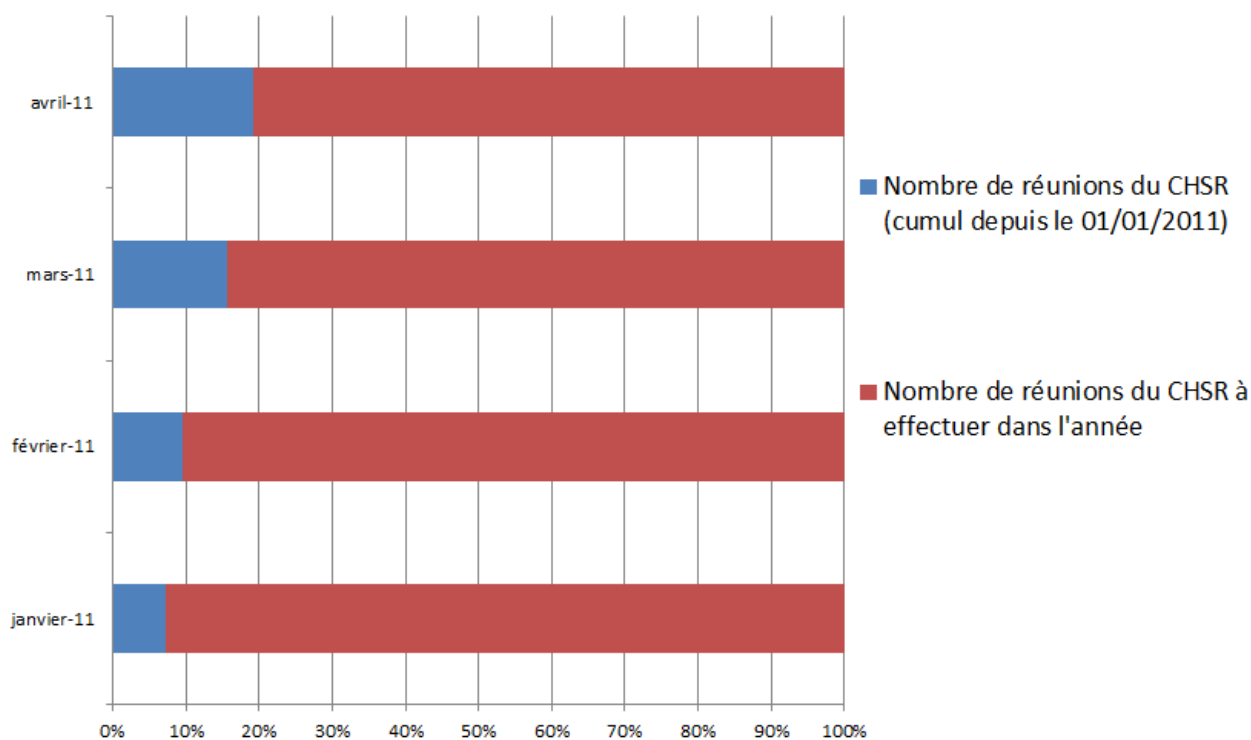
IV. DOCUMENTS UNIQUES POUR LES UNITES HEBERGEES PAR LE CNRS



V. DOCUMENTS UNIQUES ET ACMOS POUR L'ENSEMBLE DES UNITES CNRS



VI. EVOLUTION DU NOMBRE DE CHS EN REGIONS DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2011



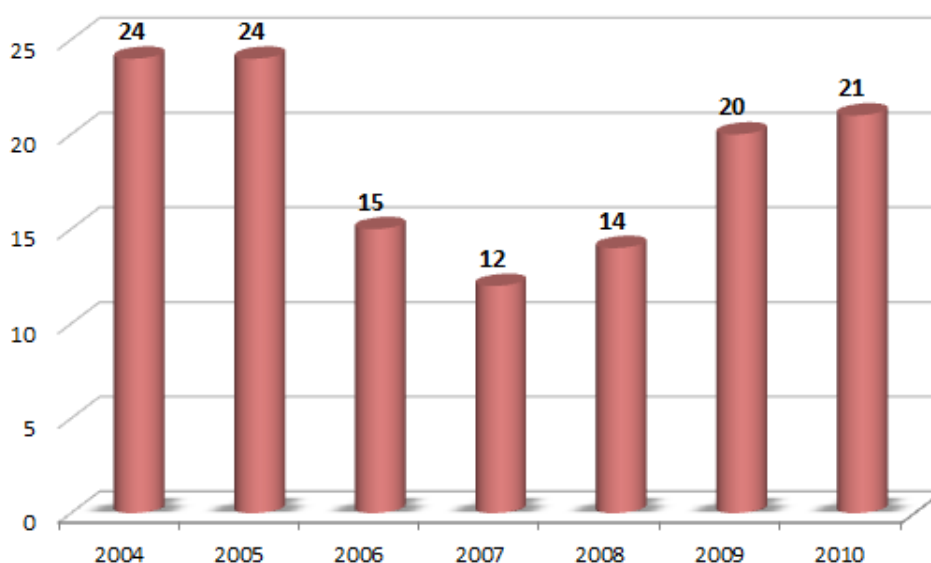
**ANNEXE 2 : ACCIDENTS DU TRAVAIL ET DES MALADIES
PROFESSIONNELLES**

ANNEE 2010

DONNEES ISSUES DU SERVICE DES PENSIONS ET ACCIDENTS DU TRAVAIL (SPAT)

I. MALADIES PROFESSIONNELLES

A. EVOLUTION DES DECLARATIONS DE MALADIES PROFESSIONNELLES



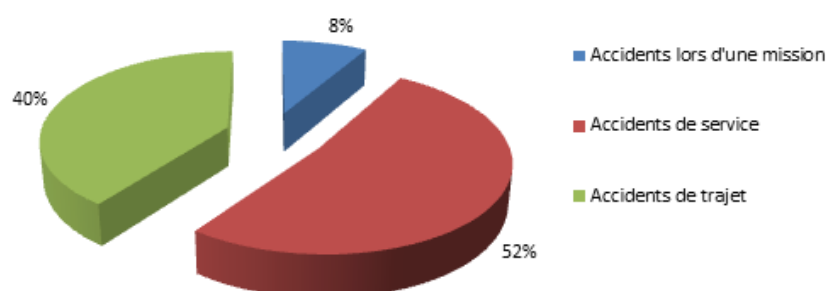
B. TYPES DE MALADIES PROFESSIONNELLES DECLAREES EN 2010

N° du tableau et type de maladie professionnelle	Nombre de cas	Délégations concernées
Tableau 4 : Hémopathies provoquées par le benzène et tous les produits en renfermant	1	DR11 : Alpes
Tableau 6 : Affections provoquées par les rayonnements ionisants	1	DR14 : Midi-Pyrénées
Tableau 19 : Spirochétoses (à l'exception des tréponématoses)	1	DR7 : Rhône Auvergne
Tableau 30 : Affections professionnelles consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante	1	DR4 : Ile de France Sud
	1	DR5 : Ile de France Ouest et Nord
	1	DR8 : Centre Poitou-Charentes
	1	IN2P3
Tableau 30 BIS : Cancer broncho-pulmonaire provoqué par l'inhalation de poussières d'amiante	2	DR11 : Alpes DR15 : Aquitaine Limousin
Tableau 30 D : Mésothéliome malin primitif de la plèvre, du péritoine, du péricarde.	1	DR4 : Ile de France Sud

N° du tableau et type de maladie professionnelle	Nombre de cas	Délégations concernées
Tableau 43 : Affections provoquées par l'aldéhyde formique et ses polymères	1	DR14 : Midi-Pyrénées
Tableau 43 BIS : Affections cancéreuses provoquées par l'aldéhyde formique	1	DR19 : Normandie
Tableau 57 : Affections péri articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail	1	DR2 : Paris B
	1	DR3 : Ile de France Est
	1	DR4 : Ile de France Sud
	1	DR7 : Rhône Auvergne
	2	DR10 : Alsace
	1	DR17 : Bretagne et Pays de la Loire
	1	DR20 : Côte d'Azur
Tableau 71 : Affections oculaires dues au rayonnement thermique	1	DR7 : Rhône Auvergne

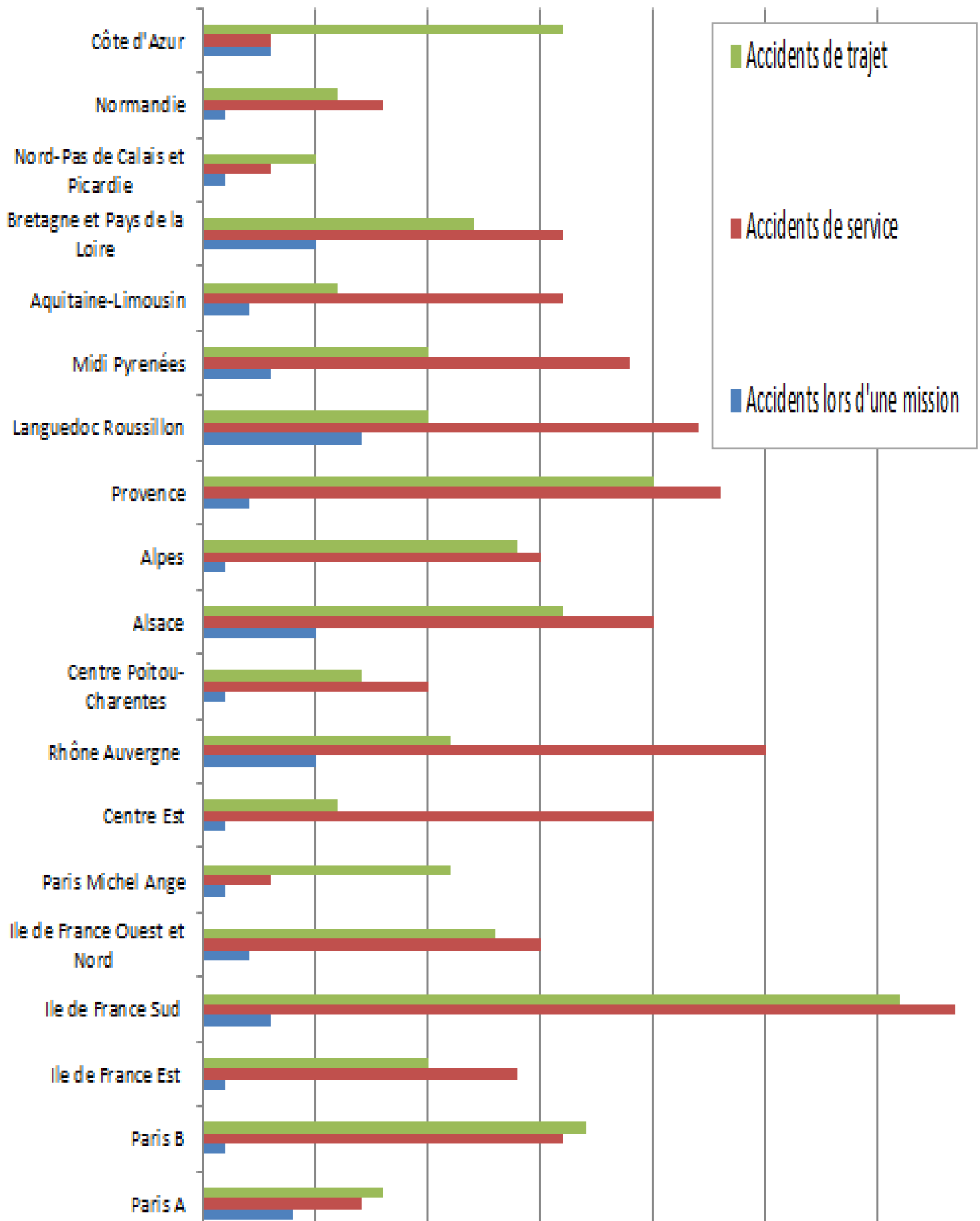
II. NOMBRE D'ACCIDENTS DE MISSION, DE SERVICE ET DE TRAJET EN 2010

A. PAR TYPE D'ACCIDENTS



B. PAR DELEGATION

DELEGATIONS	Accidents lors d'une mission	Accidents de service	Accidents de trajet	TOTAL
Paris A	4	7	8	19
Paris B	1	16	17	34
Ile de France Est	1	14	10	25
Ile de France Sud	3	44	31	78
Ile de France Ouest et Nord	2	15	13	30
Paris Michel Ange	1	3	11	15
Centre Est	1	20	6	27
Rhône Auvergne	5	25	11	41
Centre Poitou-Charentes	1	10	7	18
Alsace	5	20	16	41
Alpes	1	15	14	30
Provence	2	23	20	45
Languedoc Roussillon	7	22	10	39
Midi-Pyrénées	3	19	10	32
Aquitaine-Limousin	2	16	6	24
Bretagne et Pays de la Loire	5	16	12	33
Nord-Pas de Calais et Picardie	1	3	5	9
Normandie	1	8	6	15
Côte d'Azur	3	3	16	22
IN2P3			1	1
Total	49	299	230	578



III. TAUX DE FREQUENCE ET TAUX DE GRAVITE

A. DEFINITION

Le taux de fréquence est un indicateur normalisé rapportant le nombre d'accidents avec arrêt (hors trajet) au nombre total d'heures travaillées :

$$TF = \frac{\text{Nombre d'accidents de service et de mission avec arrêt} \times 1\,000\,000}{\text{Nombre d'heures travaillées}}$$

Le taux de gravité est un indicateur normalisé rapportant le nombre de jours d'arrêt au nombre total d'heures travaillées :

$$TG = \frac{\text{Nombre de jours d'arrêt} \times 1\,000}{\text{Nombre d'heures travaillées}}$$

B. POUR LES PERSONNELS TITULAIRES DU CNRS

Nombre de dossiers avec arrêts

Type	Total
Mission	17
Service	111
Trajet	128
Total	256

Nombre de jours d'arrêt de travail

Type	Total
Mission	1080
Service	3301
Trajet	4418
Total	8799

Le taux de fréquence 2010 s'établit à **3,2**

Le taux de gravité 2010 s'établit à **0,1**

Les taux de fréquence et de gravité ont été calculés en prenant en compte les accidents de service et de mission pour 25027,63 agents travaillant 1607 heures par an.